

LA GAZETTE DE ST SYMPHORIEN

Bellevue Infos n°6



Le Mot du Maire :

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

La période estivale touche à sa fin.

Les vacances, pour un grand nombre d'entre nous, sont terminées.

Cet été a été particulièrement chaud, voire caniculaire, ce qui a fragilisé la végétation et fatigué la population, notamment les plus fragiles.

Malheureusement, ces étés se reproduisent de plus en plus.

Nous devons donc nous adapter au climat mais aussi à la réglementation. De ce fait, le conseil a choisi de réduire le fleurissement du village, mais de le centrer sur la mairie, puisque via l'arrêté préfectoral, nous ne pouvons arroser les fleurs avec l'eau du réseau.

Pour éviter tout risque d'accident et à la demande de la 3ème adjointe, les pots de fleurs de la place ont été retirés pour être réparés en vue d'une nouvelle saison, avec des plantes moins gourmandes en eau.

Toujours dans le respect des règles en vigueur, le choix de l'enherbement du cimetière impose quelques contraintes pendant l'implantation de celle-ci. Nous vous tiendrons informés.

Nous nous devons, en tant qu'élus, de proposer des solutions aux problèmes climatiques et réglementaires et croyez moi que ce n'est pas facile...

Concernant la sécurité, domaine que je ne peux négliger, deux retraits d'alignement ont été appliqués, afin d'améliorer la sécurité de tous...

Je suis conscient, tout comme mon conseil, que les changements ne sont pas faciles, mais nous devons adapter notre village à ces problématiques.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne lecture de notre gazette et je vous donne rendez-vous à la cérémonie du 11 Novembre.

Le Maire,
Etienne BRIOT

Nouveaux habitants

Plusieurs maisons et terrains se sont vendus ces derniers temps : nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Liste électorale et élections 2024

Pour les nouveaux habitants et ceux qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales, pensez à vous inscrire à la mairie ou par internet.

Le 9 juin 2024 se dérouleront les élections européennes.

Chasse

La chasse en plaine ouvre le 17 septembre, le bois ouvrira le 14 octobre. Tous le détail des dates par gibiers dans l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2023 consultable à la mairie et sur internet.

Randonneurs et sportifs soyez vigilants.

La commune remercie les chasseurs pour l'entretien des lignes de la forêt.

Syndicat des Eaux du Pays Losnais

En septembre 2023, des travaux de renouvellement d'ouvrage d'assainissements seront réalisés par le Syndicat des Eaux.

La fibre optique

Elle est enfin arrivée à Saint-Symphorien-sur-Saône. Afin d'en bénéficier, vous pouvez vous rapprocher de votre fournisseur internet habituel. Des flyers sont à disposition à la mairie.

La fibre arrive dans votre commune

Comment en bénéficier?

Mode d'emploi

Pour connaître l'opérateur qui déploie la fibre chez vous : thd.cotedor.fr

Conseil Départemental de la Côte-d'Or
03 80 63 66 00 • thd@cotedor.fr • thd.cotedor.fr

RECORD BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

Travaux

Le conseil municipal a décidé d'installer des volets roulants électriques pour le bâtiment du Presbytère et de la mairie, ainsi qu'une porte pour la mairie. Le coût global des différents projets s'élève à 21 213 €.

Ces différents projets sont subventionnés par le Conseil Départemental de la Côte d'Or à travers le dispositif « Village Côte d'Or » et « Patrimoine Côte d'Or » à hauteur de 7 693 € au total.

Une demande a également été faite auprès de l'Etat par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Une subvention de 2 501 € a été accordée.

Les conseillers municipaux et M. le Maire travaillent déjà pour les investissements de 2024. En effet, des devis sont en cours pour la réfection de plusieurs rues de la commune.



Cimetière

En **juillet 2022**, l'interdiction de l'usage des pesticides a été élargie à l'ensemble des "lieux de vie", comme les jardins des copropriétés, les parcs et jardins privés, les résidences hôtelières, les campings, les jardins familiaux, les parcs d'attraction, les zones commerciales, les lieux de travail, les cimetières, les établissements d'enseignement, les établissements de santé, les établissements sociaux et médicosociaux, les domiciles des assistants maternels ou encore les équipements sportifs.

Comme plusieurs communes de notre secteur (Samerey, Saint-Seine-en-Bâche, ...), le conseil municipal a décidé d'engazonner le cimetière afin de faciliter son entretien. C'est pourquoi, le cimetière sera fermé pendant 1 mois afin de laisser pousser le gazon dans de bonnes conditions. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le conseil Départemental participe à hauteur de 1364 € et l'Etat par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a également été sollicité et accordée pour un montant de 1 024 €. L'aménagement a un coût total de 4 094 €, la réalisation est confiée à l'entreprise Fèvre-Viellard Paysage de Brazey-en-Plaine.

De plus, merci d'entretenir les tombes afin qu'elles n'endommagent pas celles qui les entourent.

Sécurité dans le village

La commune a procédé à un alignement « rue de Bellevue » pour 1 € symbolique et les frais de notaire.

Un deuxième alignement a été réalisé « Rue Vernier » pour sécuriser le virage. La commune va acheter 65 m2 avec les frais de géomètre et de notaire. Ainsi, la visibilité dans la courbe sera améliorée. Dans les prochains mois, les poteaux EDF et Orange seront déplacés à leurs frais.

En 2024, les passages piétons sur la Grande Rue seront repeints.

Affouages 2023

Cette année, les parcelles qui seront mises aux affouages sont 19i, 19 a, 23 et 28.

Les inscriptions se dérouleront du 2 octobre au 12 octobre 2023 par mail (mairie.stsymphorien-saone@wanadoo.fr), en mairie ou par téléphone (03 80 29 01 69). Les inscriptions doivent OBLIGATOIREMENT être accompagnées de l'attestation d'assurance et du nom du coupeur.

Le tirage au sort se déroulera le lundi 6 novembre 2023 de 16 h à 18h.

Goûter des aînés

La mairie distribuera un colis aux aînés de la commune lors d'un goûter qui se déroulera le samedi 9 décembre à 15 h 00 dans le préfabriqué derrière la mairie.

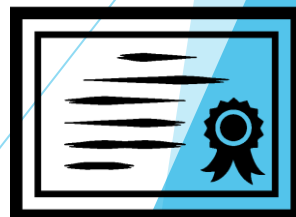


Cadeaux aux jeunes enfants du village

La municipalité souhaite reconduire le cadeau de fin d'année pour les enfants de moins de 10 ans.

Primes aux jeunes diplômés :

Nous invitons les personnes ayant reçu un diplôme cette année à s'inscrire en mairie avec une pièce d'identité et une photocopie de leur diplôme avant le 30 octobre 2023.



Animations passées 14 juillet



Discours de M. le Maire qui avait été retenu par ses obligations professionnelles et lu par Mme Delphine LAPOSTOLLE

Source : Alexandra JACQUINOT

Repas du Comité des Fêtes au Domaine RAVY



Source : Comité des Fêtes

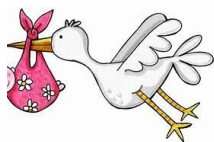
**Merci aux bénévoles qui entretiennent
et embellissent régulièrement le
village.**

Carnet de deuils :

Toutes nos pensées pour :
Christian LAMAILLE
- et sa famille



Carnet de naissance :



Bienvenue à Gwenaël HUG né le 18 mai 2023 à DOLE
Benjamin GAILLARD né le 20 août 2023 à DOLE
Et félicitations aux heureux parents

Le 9 septembre dernier, M. le Maire a célébré le baptême civil/républicain de Kenzo et Ethan PAILLARDIN.

*Célébration
du
Parrainage civil*



Commémoration du 11 novembre

Le Maire et ses conseillers vous convient à la cérémonie qui aura lieu à 11 h 30 au monument aux morts.

Agenda :

- « Le Comité organise Halloween, le **dimanche 29 Octobre**, Rdv est donné à 14h30 sur la place ... »
- **Le 3 décembre 2023** : Marché de créateurs par l'Association Haut les Cœurs

Ouverture de la Mairie au public :

Les Lundis et Jeudis de 16h00 à 18h00

Tel : 03 80 29 01 69

Mail : mairie.stsymphorien-saone@wanadoo.fr

Ou sur rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint

Hiver (01/11 au 31/03)

Déchèterie	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Seurre	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Auvillars sur saône		14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
Laperrière sur saône		14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
Brazey en Plaine	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h

**Horaires d'ouverture
des déchetteries.**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION,
EMPLOI, RETRAITE



ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE



SANTÉ



LOGEMENT,
MOBILITÉ
ET COURRIER



BUDGET



JUSTICE



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques

VOTRE ESPACE FRANCE SERVICES À SAINT-JEAN-DE-LOSNE

adresse : 2 rue de la Liberté - 21170 Saint-Jean-de-Lozne
téléphone : 03 80 61 41 15
email : saint-jean-de-lozne@france-services.gouv.fr
horaires : lundi, mercredi et jeudi 08h30 - 12h30
mardi et vendredi 08h30 - 12h30 / 13h30 - 15h30



Plus d'informations dans votre France services
OU sur france-services.gouv.fr

FRANCE SERVICES

PERMANENCES 2023 DES PARTENAIRES DE LA FRANCE SERVICES DE SAINT JEAN DE LOSNE



Les 1er et 3ème jeudis du mois de 9h à 12h sauf vacances scolaires	Les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 avec ou sans RDV	Un vendredi tous les 2 mois de 10h30 à 12h30	Les mardis 8h30-12h30 et 13h30-15h30 et les mercredis 8h30-12h30	Un vendredi matin sur deux sur RDV	Le 2ème jeudi après-midi du mois de 14h à 17h sur RDV
5 janvier	25 avril	13 janvier	13 janvier	13 janvier	26 janvier
19 janvier	16 mai	10 mars	10 mars	27 janvier	9 février
2 février	30 mai	12 mai	12 mai	10 février	9 mars
2 mars	12 septembre	7 juillet	7 juillet	24 février	13 avril
16 mars	10 octobre			10 mars	11 mai
6 avril	7 novembre			24 mars	8 juin
4 mai	5 décembre				

**France services de Saint Jean de Losne, 2 rue de la Liberté, 03 80 61 41 15,
saint-jean-de-losne@france-services.gouv.fr**